

UNE OFFRE SOLIDE en reporting réglementaire

Invoke fournit à ses clients des solutions innovantes, qui allient un savoir-faire technologique dernière génération et une expertise métier de tout premier ordre. ***Le point avec Raphaël de Talhouët, Directeur Général Délégué d'Invoke.***



Raphaël de Talhouët

Quelques mots pour nous présenter Invoke et son cœur de métier ?

Invoke est une PME française implantée dans 5 pays européens (France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède et Portugal). Nous éditons des logiciels dédiés au traitement de l'information financière, fiscale et réglementaire qui s'adressent principalement à 3 marchés :

- Les déclarations fiscales des entreprises françaises ;
- La consolidation, le reporting budgétaire et le pilotage financier des groupes de sociétés ;
- Le reporting réglementaire pour les banques (CRD IV) et les assureurs (Solvabilité II).

Aujourd'hui, nous comptons 130 collaborateurs et 1800 clients dans plus de 34 pays. Environ 50 % de notre chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Invoke propose depuis 10 ans une offre logicielle dédiée au reporting réglementaire. Qu'en est-il ?

En sus de notre offre historique de reporting fiscal, nous avons développé une offre de reporting réglementaire qui s'adresse plus spécifiquement aux banques, aux assurances et aux autorités de supervision.

Notre objectif est de leur faciliter la production de leur reporting, en mettant à leur disposition une offre à la fois solide technologiquement et forte d'une excellente compétence métier.

Nos équipes de veille réglementaire sont en contact permanent avec les régulateurs. Cela nous permet d'être informés immédiatement des nouvelles exigences réglementaires, et de mettre à jour nos logiciels pour que nos clients puissent être le plus rapidement possible en conformité.

Pour résumer, quelle est la plus-value de votre offre ?

- Un investissement significatif en R&D (plus de 20 % de nos revenus) ;
- Des références de qualité depuis 10 ans sur chacun de nos marchés. En banque, je citerais par exemple le groupe Crédit Agricole, le groupe BPCE ou le groupe Danske Bank à l'étranger. Sur le marché de l'assurance, pour lequel nos logiciels couvrent les besoins réglementaires de pas moins de 25 % du marché européen, nous avons des clients tels que AG2R la Mondiale, CNP ou la Lloyd's of London. Quant aux régulateurs, nous comptons parmi nos clients des références prestigieuses telles que l'EBA (Autorité Bancaire Européenne), la Banque de France ou le SRB (Single Resolution Board).
- Notre data center à Rouen qui permet d'héberger les données sensibles de nos clients sur notre propre Cloud et d'en garantir ainsi

la sécurité et la confidentialité ;

- Notre capacité à nous adapter au contexte client. Pour les sociétés qui ont des périmètres restreints, nous avons développé une offre tactique clé en main, qui se présente sous la forme d'un portail web. Le client peut y accéder et rentrer toutes ses informations pour établir son reporting, en valider la conformité, et le déposer auprès de son régulateur, dans le format attendu.

Pour les clients qui ont plusieurs entités dans plusieurs pays, ou qui sont soumis à plus de contraintes réglementaires, nous proposons une offre stratégique qui permet d'automatiser de bout en bout la chaîne de production des déclarations réglementaires attendues par les régulateurs nationaux de chaque juridiction de son périmètre.

Pour conclure, quelles sont vos perspectives ?

Forts d'une croissance à 2 chiffre régulière depuis de nombreuses années, notre ambition est de doubler notre chiffres d'affaires d'ici 4 à 5 ans, en nous appuyant sur 3 leviers principaux :

- Notre présence à l'international.
- Une innovation continue sur le reporting réglementaire et fiscal, notamment en investissant dans la refonte UX/UI de l'ensemble de nos logiciels.
- L'ouverture de nouveaux marchés avec les nouvelles réglementations qui arrivent, notamment l'ESEF, qui va obliger toutes les entreprises cotées en Europe à déposer leur rapport financier annuel au format iXBRL. X